

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-801963



<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricole : (361) 361		Société : R.A.M.	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : DOLADI - HADJ			
Date de naissance : 11/12/1961			
Adresse : 33, Rue d'IMOUZER HAY SALAM (ex. C.I.L) CASABLANCA			
Tél. :		Total des frais engagés : Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 03/15/2015			
Nom et prénom du malade : DOLADI, BACHIR Age:			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Tum cutane Nas			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la législation relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASABLANCA Date : 05/22/2015
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/03/23	C 123 K 100		400,-	INP : [REDACTED] Docteur Ahmed GANJOUN Chirurgien - Médecin Faciale et Symptologie 1 Résidence Mansou - Casablanca 011 946

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Rajat TAJU LIE PHARMACEUTIQUE Rue Toulouse C.I.L Casa Tel.: 05 22 35 47 51 0920401603/3/23</i>	<i>3/3/23</i>	<i>785,60</i>

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 <i>Centre de Pathologie Spécialisée</i> AKHOUD AYABIL <i>06.62.07.09.17</i> <i>Résidence du PAMC</i>	03/05/2023	 LAKHOUD AYABIL <i>G.M., Résidence du PAMC</i> <i>Casablanca, Maroc</i>	900 D.H.

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

الدكتور أحمد كنون

أخصائي أمراض الفم وجراحة الوجه والفكين
طب الأسنان و التجميلية للوجه



Docteur Ahmed GANNOUNE

Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie

Chirurgie Plastique et Esthétique de la Face

PHARMACIE LONGCHAMP

Rajaa TAZI BENLAMLIH

Rue Toulouse C.I.L - Casa

Tel : 05 22 36 47 51

PHARMACIE LONGCHAMP
Rajaa TAZI BENLAMLIH
Rue Toulouse C.I.L - Casa
Tel : 05 22 36 47 51

Date : ٢٠١٣ / ٢ / ٢٣

116,40

S.V

2x1 = 2 { 116,6,-

40,00

y pridni domy

S.V

29,20

14,00 x 2

lipom

S.V

185,60

PHARMACIE LONGCHAMP
Rajaa TAZI BENLAMLIH
Rue Toulouse C.I.L - Casa
Tel : 05 22 35 47 51 /

116,6,-

Docteur Ahmed GANNOUNE,
Chirurgie Maxillo-Faciale
et Stomatologie
Bd. Ghandi, Résidence Mansour
Imm 7, Appt 2 - Casablanca
Tél / Fax: 05 22 941 946

Bd. Ghandi - Résidence Mansour. Imm. 7 Appt. 2 RDC (En face Lydec Ghandi) - Casablanca

Tél. / Fax : 05 22 941 946 - Email : ganouneahm@yahoo.fr

En Cas d'Urgence : 0662 807 029

Dr. Lamia JABRI
Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca



CASAPATH

Dr. Amal BENKIRANE
Pr. Ass. d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr :

Nom et prénom du patient : *Douadi Lehdadj*

Age : *1941* Sexe : *ef*

Date de prélèvement :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Tromme Nada Lamine Alaine Nasale
génital. Biopsie endoscopique
afid en haut
2 fil à gauche

Organe prélevé :

Nature de l'acte réalisé :

Biopsie antérieure : Oui Non Réf :

FCV : Vagin Exocol Endocol :

Date des dernières règles :

Thérapeutique antérieure ou en cours :

Signature & Cachet



Docteur Ahmed GANNOUNE

Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie
Chirurgie Plastique et Esthétique de la Face



091033738

Note d'honoraire

Casa le 03/05/2023

Identité Patient **DOUADI ELHADJ**

Date d'intervention **03/05/2023**

Diagnostic **Tumeur cutanée nasale**

Intervention **Exérèse chirurgical +Reconstruction par lambeau nasogénien pédiculé**

Cotation NGAP **K 100**

Valeur Clé **C 129**

Montant Facturé **4000 Dhs**

Quatre mille dirhams

Mode de paiement **Espèce** **Chèque**

Docteur Ahmed GANNOUNE
Chirurgie Maxillo-Faciale
et Stomatologie
Bd. Ghandi / Résidence Mansour
Imm. 7, Appt. 2, Casablanca
Tél / Fax : 05 22 941 946



Compte Rendu Opératoire

Nom: DOUADI

Prénom: ELHADJ

Date Intervention : 03/05/2023

Chirurgien : Dr. GANNOUNE

Diagnostic : Tumeur cutanée nasale.

Type d'Intervention : Biopsie exérèse + Extemporané + Reconstruction par lambeau nasogénien pédiculé

CRO :

- Sous Anesthésie Locale Assistée par monitoring, Décubitus dorsal.
- Aseptie à la Bétadine.
- Mise en place de champs opératoire stériles.
- Infiltration à la xylocaïne adrénalinée 2%.
- Incision en périlesionnelle passant en zone saine macroscopique.
- Exérèse d'une tumeur cutanée alaire nasale gauche
 - Orientation de la pièce opératoire + adressée à l'anapath pour extemporané (Pr.JABRI).
 - Résultat : - carcinome basocellulaire Exérèse complète.
- Reconstruction la perte de substance par lambeau nasogénien pédiculé à pédicule supérieur
- Hémostase soigneuse.
- Fermeture plan par plan.
- Pansement compressif.
- Suites opératoires simples.

Docteur Ahmed GANNOUNE
Chirurgie Maxillo-Faciale
et Stomatologie
Bd. Ghandi, Résidence Mansour
IMM 7, Appt 2 - Casablanca
Tél / Fax: 05 22 941 946

Bd. Ghandi- Résidence Mansour. IMM. 7 APPT. 2 RDC Casablanca
Tél / Fax : 05 22 941 946 - Gsm : 06 42 692 830 - E-mail : ganouneahm@yahoo.fr



CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 003224214000036 IF 40204512

FACTURE

REF : 23/07030

Date de facturation 29 / 05 / 2023
Médecin traitant Dr. GANNOUNE AHMED
Patient DOUADI EL HADJ - 111439
Demande E30503623 - 03/05/2023

Liste des examens

EXTEMPORANEE

	Total	900,00	Dhs
coefficient-P			818

Arrêtée la présente facture à la somme de : NEUF CENTS DIRHAMS

Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca
CPATH
6, Rue des Hôpitaux - 1er étage - Casablanca
Tel: 0522 22 13 46 - Fax: 0522 22 14 24

RECU LE : 03/05/2023
EDITE LE : 10/05/2023

NOM & PRENOM : DOUADI EL HADJ
PRESCRIPTEUR : Dr. GANNOUNE AHMED
AGE : 82 ans
Code Patient : 111439
N/REF : 30503623
ORGANE : PEAU

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Tumeur nodulaire nasale gauche. Biopsie exérèse. 1 fil en haut, 2 fils à gauche.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

EXAMEN EXTEMPORANE:

Pièce d'exérèse de tumeur nasale gauche: mesure 16x1.5x1.2cm, orientée par des fils, occupée par une lésion nodulaire située à 0.1cm de la limite supérieure, 0.2cm de la limite gauche, 0.1cm de la limite droite, moins de 0.1cm de la limite inférieure.

Réponse communiquée: *Prolifération baso-cellulaire faisant discuter un carcinome basocellulaire. Limites de résection sur pièce saines.*

EXAMEN APRES FIXATION ET INCLUSION EN PARAFFINE:

L'examen au microscope montre un tissu cutané siège d'une prolifération épithéliales faite de lobules et massifs basaloïdes. Ces massifs montrent des limites périphériques palissadiques avec une différentiation pilaire par places et sans connexion à l'épiderme. Les cellules tumorales sont basophiles à noyau hyperchrome et à cytoplasme peu abondant. Il n'est pas vu d'emboles vasculaires ni d'infiltration nerveuse. Les marges latérales et profonde sont non lésionnelles.

CONCLUSION:

Pièce d'exérèse de tumeur nasale gauche: Aspect morphologique d'un trichoblastome nodulaire.

Limites de résection sur pièce non lésionnelles.

Signé : Dr. Lamia JABRI

Pr. Lamia JABRI
Anatomo Pathologiste
Centre de Pathologie Casapath
5, Rue des Hôpitaux Rés. du Parc-Casablanca
Tél.: 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24